COMMUNE DE FOUNEX
CONSEIL COMMUNAL
LEGISLATURE 2026-2031

Procès-verbal de la séance du 9 novembre 2026

Président du Conseil : Thomas Morisod **Début de la séance** : 20h15

Ordre du jour modifié

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2026
4. Communication du Bureau du Conseil
5. Communication de la Municipalité
6. Rapports des membres et délégués aux commissions et organismes intercommunaux (SITSE, APEJ, SIED, ORPC et RdN)
7. Election
8. Postulat Plan Climat
9. Postulat pour une station publique de lavage et d'auto-réparation de vélos à Founex
10. Préavis N°005/2026-2031 – Demande de crédit de CHF 114'000.00 pour le déplacement des armoires de contrôle de l'éclairage public des stations Romande Energie.
11. Propositions individuelles et divers.

M. Thomas Morisod, président du Conseil, ouvre la séance à 20h15 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

1. Appel des membres du Conseil Communal

Conseil communal : sur 50 membres élus, 45 sont présents, 4 excusés (Christian Dutruy, Christoph Frei, Cyril Jaquet, Nicolas Lockhart), 1 absent (Emile Camilo).

Le quorum de 26 est atteint. La majorité absolue est fixée à 23.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est modifié comme suit : le point 7 est consacré aux élections, le point 8 au postulat relatif au plan climat, le point 9 au postulat relatif à l'installation d'une station de lavage pour vélos, le point 10 au préavis n° 5 et le point 11 aux propositions individuelles et diverses.
L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2026

Le procès-verbal est approuvé à la majorité par 36 voix, avec 9 abstentions.

4. Communication du Bureau du Conseil

M. Thomas Morisod, président du Conseil, partage quelques communications.

- Une présentation relative aux droits des conseillers aura lieu le 7 décembre à 19h, dans la salle du Conseil, avant la séance ordinaire prévue à 20h15.
- Ajout d'une séance du Conseil communal le 1er février 2027 à 20h15, à la demande de la Municipalité. Une présentation des préavis est par ailleurs prévue le 21 décembre, à 19h, en présence des commissions des finances et des constructions. Le lieu sera communiqué ultérieurement. Les autres dates du calendrier 2027 restent inchangées.
- Les présidents de commissions sont priés de transmettre les vacations à **Mme Elisabeth Guérin** d'ici au 1er décembre.
- Remerciement aux personnes qui se sont annoncées pour participer au groupe de travail sur le règlement du Conseil communal. La première séance aura lieu le 2 décembre.
- En vue des élections du 28 février 2027 (Grand Conseil et Conseil d'Etat), tout bénévole qui souhaite participer au dépouillement durant cette journée (de 9h00 à 18h) est invité à s'annoncer à l'issue de la séance.
- Les postulats, motions et autres propositions de règlement doivent être déposés avant l'établissement de l'ordre du jour, afin de faciliter leur intégration et de permettre une bonne organisation des séances.

M. Thomas Morisod, président du Conseil passe la parole à **Mme Emmanuelle Moser-Lehr, syndique.**

5. Communications de la Municipalité

Mme Emmanuelle Moser-Lehr, syndique, partage quelques informations.

Ressources humaines :
Mme Rahel Sharp a été engagée pour remplacer M. Nicolas Paquier. Elle prendra ses fonctions le 16 novembre à 50 %, puis passera à 100 % dès le mois de janvier.

Routes :
Dans notre volonté de sécuriser nos routes, les travaux au chemin des Rannaux sont effectués pour le génie civil, il manque la signalétique qui sera posée et tracée très prochainement et la zone sera limitée à 30 km/h.
Quant au chemin des Prés Doraux, des travaux sont envisagés afin d'améliorer la sécurité des cheminements piétonniers.

Les travaux de construction dans le secteur du chemin de Pacoty et du chemin des Racettes entraînent d'importantes restrictions de circulation, qui devraient se poursuivre jusqu'en décembre.

Concernant le projet d'aménagement routier et de création d'un trottoir faisant l'objet du préavis n° 67/2021-2026, la mise à l'enquête est terminée. Quelques oppositions sont en cours de traitement et les travaux devraient débuter en février.

Enfin, la route cantonale RC7, reliant Chavannes-de-Bogis à Chavannes-des-Bois, rouvrira à la circulation à la mi-novembre, jusqu'en février, avant une nouvelle fermeture partielle en raison du retard pris dans certains travaux.

Culture :
La projection du film L'Affaire Marie-Claire est prévue le 27 novembre au Théâtre des Rojalets, en présence du réalisateur du film Yvo Muller, pour un échange avec le public. Les personnes intéressées peuvent encore obtenir des billets auprès de Mme Lisa Guérin.

La Municipalité travaille, en collaboration avec M. Bertrand Cazenave, sur un projet artistique et durable visant à embellir le rond-point du Poirier au moyen d'une œuvre lumineuse réalisée en partie à partir de déchets récupérés à la déchetterie.

La Municipalité a reçu une initiative intitulée « Pour un espace bâti sur la zone lacustre pour toutes et tous ». Après vérification, l'autorisation de récolter des signatures a été publiée.

La Municipalité va mettre en place des rencontres entre les membres de la Municipalité et les conseillères et conseillers communaux, organisées par commission. Ces rencontres permettront aux membres du Conseil de poser leurs questions, de faire part de leurs suggestions et de prendre connaissance des projets en cours ou abandonnés par la Municipalité. Les dates seront communiquées prochainement, avec un démarrage prévu au premier semestre 2027.

Mme Emmanuelle Moser-Lehr, syndique passe la parole à **Mme Christa Von Wattenwyl, municipale.**

Mme Christa Von Wattenwyl, municipale, présente l'état d'avancement du Plan énergie-climat communal (PECC). Un premier plan avait été élaboré en 2023 dans le cadre de la démarche ayant permis à la Commune d'obtenir le label Cité de l'énergie. En 2026, le plan a été actualisé et officialisé auprès du Canton dans le cadre de la deuxième phase du programme PECC, qui permet désormais à la Commune de bénéficier de subventions pour différentes mesures.

Le plan d'action porte notamment sur l'énergie, la mobilité et l'adaptation aux changements climatiques. Les priorités ont été définies en tenant compte des résultats du sondage réalisé auprès de la population en mars 2026. Quatre préoccupations principales en sont ressorties : la disparition des espèces indigènes, les atteintes aux milieux naturels, les risques pour la santé liés notamment aux fortes chaleurs et aux événements météorologiques extrêmes, ainsi que les problèmes d'approvisionnement en eau. Ces enjeux seront pris en compte dans les prochaines actions communales. Un article consacré au PECC paraîtra dans le journal communal de décembre.

Le fonds de compensation pour le patrimoine arboré pourra être mis en place courant 2027, le règlement ayant été accepté par le Conseil et la directive validée par le Canton. Concernant le fonds pour l'énergie, le Canton a approuvé le nouveau règlement proposé par la Municipalité. Un préavis sera présenté au Conseil en 2027.
Enfin, le préavis n° 037/2021-2026, relatif au remplacement des luminaires et à la mise en place de la télégestion de l'éclairage public, a été clôturé. Le solde disponible à la clôture du préavis s'élève à CHF 32'346.–.

Présentation des SITSE (**Voir ANNEXE 1**)

Mme Christa Von Wattenwyl, municipale, passe la parole à **M. Laurent Kilchherr, municipal.**

Concernant les finances communales, des conséquences sont possibles suite à l'initiative de baisse d'impôt de 12 % acceptée au niveau cantonal. Les mesures d'économie envisagées par le Canton pourraient avoir des répercussions indirectes sur les communes, notamment par une diminution de certaines subventions ou de leur part fiscale. Les discussions étant toujours en cours au Grand Conseil, il n'est pas encore possible d'en mesurer précisément les conséquences.

Concernant la patinoire, un accord a été trouvé avec la patinoire de Versoix afin que le club de hockey sur glace puisse y poursuivre ses activités jusqu'à la fin de l'année, voire au-delà, en fonction de l'avancement des travaux sur le site de la patinoire de Coppet.

Concernant le mandat confié à Gastroconsult pour réaliser un audit des deux établissements de restauration communaux, à savoir l'auberge communale et le centre sportif : l'étude de l'auberge a fait l'objet d'un premier rapport, qui recommande une augmentation du loyer ainsi que certains ajustements organisationnels et des aménagements. Le gérant ayant contesté le congé qui lui a été notifié dans le cadre de la révision du bail, une séance de conciliation a eu lieu sans aboutir à un accord. La Municipalité n'a pas encore déterminé la suite à donner à ce dossier. L'analyse du centre sportif vient de débuter.

Enfin, des discussions avec la Société coopérative du port ont été reprises en vue de revoir la convention qui règle les relations entre elle et la Commune, notamment en matière d'organisation et de gestion des installations portuaires. La Municipalité souhaite adapter cette convention afin que la Commune puisse jouer un rôle plus important dans la gestion du port.

M. Laurent Kilchherr, municipal, passe la parole **à M. Bernard Cintas, municipal.**

M. Bernard Cintas, municipal, annonce la reprise de la traditionnelle manifestation du brûle-sapin, prévue le 15 janvier 2027. Une tournée de ramassage des sapins sera organisée en collaboration avec le service de collecte des déchets encombrants. Les habitants pourront ainsi déposer leur sapin devant leur domicile afin qu'il soit acheminé directement au brûle-sapin. Une petite soirée festive sera également organisée à cette occasion.

Un concours d'architecture sera lancé en 2027 pour le développement de la parcelle 11, comprenant notamment le bâtiment Repingonne 2, la crèche, l'ancienne école et les cabinets médicaux. Un préavis à ce sujet sera présenté lors de la séance du 1er février 2027.

Concernant les bâtiments scolaires, les travaux de rénovation de la façade sud de l'école primaire, initialement prévus durant l'été 2026, ont été reportés en raison de retards dans la livraison des fenêtres. Ils sont désormais programmés pour l'été 2027. Des travaux d'assainissement des pieds de façade de l'extension de l'école (UAPE), touchée par des infiltrations et des malfaçons, sont également prévus durant l'été 2027. Un préavis relatif à ces travaux sera présenté lors de la séance du 1er février 2027.

Enfin, la fête nationale du 1er août se déroulera sur le site du port de Founex. Des informations complémentaires seront communiquées au début de l'année prochaine.

M. Bernard Cintas, municipal passe la parole à Mme Lucie Kunz-Harris, municipale.

Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu avec les autorités locales, cantonales et fédérales afin de répondre aux préoccupations récentes en matière de sécurité.

La gendarmerie de Coppet bénéficie désormais d'une patrouille supplémentaire ainsi que d'un collaborateur supplémentaire actuellement en formation. Un courrier, soutenu par l'Assemblée des syndics, a été adressé aux CFF afin de demander une amélioration de la qualité des caméras de surveillance à la gare de Coppet, ainsi que l'installation de dispositifs de vidéosurveillance dans les gares de Mies et de Tannay. Le courrier demande également un renforcement de la présence d'agents de sécurité dans les trains. Ces démarches ont été relayées aux autorités cantonales et fédérales.
Des interventions parlementaires sont également en cours aux niveaux fédéral et cantonal concernant notamment les questions de sécurité aux frontières et les moyens d'intervention des douanes.

La commission de sécurité étudie également le renforcement des patrouilles existantes, notamment celles du service de sécurité SDS à Mies, en complément d'autres sociétés de sécurité. Un nouvel onglet consacré à la sécurité a par ailleurs été créé sur le site internet

de Terre Sainte. Il propose notamment des recommandations et un outil mis à disposition par le Canton permettant aux habitants d'évaluer la sécurité de leur logement et d'identifier d'éventuelles améliorations.

Avec la tombée précoce de la nuit, la période hivernale est particulièrement propice aux cambriolages. Si les chiffres officiels des infractions pour 2026 ne sont pas encore disponibles, les signalements et appels au service de sécurité sont en augmentation.

Une conférence consacrée à la sécurité sera organisée en janvier 2027 par la commission de sécurité. Une seconde conférence, portant davantage sur la sécurité routière, est envisagée au printemps.

Présentation de l'APEJ (**Voir ANNEXE 2**)

6. Rapports des membres et délégués aux commissions et organismes intercommunaux (SITSE, APEJ, SIED, ORPC et RdN)

SITSE : RAS

APEJ : Prochain conseil intercommunal prévu le 24 novembre 2026

SIED : Mme Nadia Quiblier Frei partage quelques informations concernant la dernière séance qui s'est tenue le 26 octobre dernier afin d'examiner le budget. Celui-ci présente une augmentation de CHF 38'600.– par rapport à 2026, principalement liée aux futurs travaux prévus à la déchetterie, notamment au changement de l'accès au hangar. Ces aménagements font suite aux dégâts régulièrement constatés sur le site. Une étude sera également réalisée en vue de mandater une entreprise pour la mise en place d'un système de sécurité et/ou de vidéosurveillance.
Le budget total s'élève à CHF 841'380.– pour 6'970 habitants, répartis comme suit :

- Founex : 3'737 habitants, pour un montant de CHF 451'110.05.
- Coppet : 3'233 habitants, pour un montant de CHF 390'269.95.

ORPC : RAS

Région de Nyon : M. Patrick Wavre informe que la réunion de Région de Nyon s'est tenue le 6 octobre 2026, avec notamment la présentation du comité. Deux préavis portant sur la mobilité ont été présentés et acceptés.
Le premier préavis concerne une demande de crédit de CHF 93'000.– destinée à financer une étude de faisabilité pour la mise en place d'un nouveau service de transport. Cette étude vise à identifier les besoins de la population et à examiner des solutions plus flexibles, notamment pour pallier le manque de liaisons transversales dans l'offre actuelle de transports publics. Elle portera sur le diagnostic des besoins, la faisabilité du projet et l'élaboration de différents scénarios possibles.
Le deuxième préavis concerne la poursuite des actions de promotion de la mobilité pour la période 2027-2029. Cette démarche, menée depuis plus de dix ans avec le Canton et différents partenaires, vise à informer la population sur l'offre de transports publics et à encourager les modes de déplacement alternatifs. Le bilan fait notamment état d'une augmentation de 11 % de la fréquentation des transports publics ainsi que d'une progression de l'utilisation des vélos en libre-service. Les actions prévues porteront sur l'amélioration de la communication concernant les réseaux et les horaires et le développement de mesures incitatives en faveur de la mobilité active.
Le budget annuel consacré à cette promotion s'élève à CHF 166'000.–, montant inchangé par rapport aux années précédentes.

7. Election

M. Philippe Farine, candidat à la commission de recours, est nommé tacitement sous les applaudissements.

8. Postulat Plan Climat

Mme Solène Frei présente, au nom de neuf personnes, un postulat visant à l'élaboration d'un plan climat communal intégrant davantage les enjeux liés à la biodiversité et à la végétalisation. Le plan énergétique présenté en 2023 a principalement porté sur l'efficacité énergétique des bâtiments, le développement du photovoltaïque et la réduction des émissions de CO_2, permettant notamment à la Commune d'obtenir le label Cité de l'énergie. Toutefois, ce plan ne comportait pas de véritable volet consacré à la biodiversité, et plusieurs mesures préconisées à l'époque n'ont pas été mises en œuvre.
Le présent postulat vise à compléter les démarches existantes en s'appuyant notamment sur le fonds de compensation pour le patrimoine arboré, créé en janvier 2026. Il s'agit de définir un cadre précis pour l'utilisation de ces ressources et de permettre à la Commune de bénéficier des subventions cantonales destinées aux plans climat.
Mme Solène Frei propose également de fixer un objectif chiffré de couverture arborée (canopée) et d'adapter les règlements de construction afin d'intégrer des exigences minimales en matière de végétalisation.

M. Thomas Morisod, président du conseil, ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, **M. Thomas Morisod, président du conseil,** passe au vote.

Le renvoi en commission recueille 9 voix, aucun conseiller ne se prononce contre le postulat. Celui-ci est donc transmis à la Municipalité à la majorité des voix.

9. Postulat pour une station publique de lavage et d'auto-réparation de vélos à Founex

M. Simon Vaucher présente le postulat, déposé avec **MM. Thierry Bessède et Nicolas Lockhart** et lit les conclusions du postulat.

M. Thomas Morisod, président du conseil, ouvre la discussion.

M. André Picot relève l'ouverture, depuis le 1er novembre, d'un magasin de cycles à la Grand-Rue. Il demande si quelqu'un a pris contact avec les exploitants afin de connaître leur position concernant le projet de station de réparation pour vélos, notamment pour savoir s'ils considèrent cette installation comme une concurrence déloyale ou s'ils y voient au contraire une initiative favorable au développement du cyclisme.

M. Simon Vaucher indique que les postulants n'ont pas pris contact avec l'exploitant du magasin de cycles, ouvert le 1er novembre. Il considère ce magasin comme bénéfique pour le village. Le magasin et la station en libre-service sont complémentaires. Le premier offre ses prestations pendant ses heures d'ouverture, la seconde permet de gonfler ou de laver son vélo à toute heure, y compris lorsque les commerces sont fermés. Il n'y voit donc pas de concurrence. »

M. Alexandre Favero salue la démarche et les intentions du postulat, mais souligne la nécessité d'avoir une vision globale de l'aménagement des surfaces communales dédiées au sport et aux loisirs avant de multiplier les projets ponctuels. Il se réjouit de la mise en place de séances de discussion entre conseillers et municipaux, qui devraient permettre de définir une stratégie globale et d'éviter la multiplication de petits projets isolés.

La parole n'étant plus demandée, **M. Thomas Morisod, président du conseil,** passe au vote.
Le renvoi en commission recueille 11 voix, tandis que 15 conseillers se prononcent en faveur de la transmission à la Municipalité. Le postulat est refusé par 16 voix.

10. Préavis N°005/2021-2026 – Demande de crédit de CHF 114'000.00 pour le déplacement des armoires de contrôle de l'éclairage public des stations Romande Energie.

Mme Emmanuelle Moser-Lehr, syndique, lit les conclusions du préavis tout en apportant quelques précisions.

Après discussion avec Romande Energie, la Municipalité a décidé de déplacer quatre des six armoires restantes sur le domaine public communal, afin d'éviter de futurs déplacements liés à d'éventuels travaux. Les deux autres seront maintenues à leur emplacement actuel. Pour l'une, située au chemin des Racettes, un déplacement n'est pas jugé nécessaire au vu des travaux potentiellement prévus. Pour l'autre, située au chemin Vert, le déplacement serait particulièrement complexe et coûteux. La Municipalité privilégie donc son maintien sur place, aucuns travaux n'étant actuellement prévus à cet endroit. Ces adaptations n'entraînent aucune modification du montant du crédit demandé, la marge de 20 % prévue pour les divers et imprévus permettant de couvrir les éventuelles différences de coûts.

M. Denis Lehoux lit les conclusions du rapport de la commission des finances.

M. Thomas Morisod, président du Conseil, ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, il passe au vote.

Le préavis est adopté à l'unanimité.

11. Propositions individuelles et divers

M. Thomas Morisod, président du Conseil, ouvre la discussion.

Mme Solène Frei remercie le Conseil pour sa confiance et annonce une formation organisée par l'Union des communes vaudoises le 19 novembre, consacrée aux mesures concrètes et aux plans d'action climatiques, destinée aux élus et experts des communes.

Intervention de **M. Michel Pollak** (**voir ANNEXE 3**)

La parole n'étant plus demandée et les points à l'ordre du jour épuisés, **M. Thomas Morisod, président du Conseil,** lève la séance à 21h48.

Founex, le 09.11.2026

Le Président La Secrétaire

CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

Thomas Morisod Elisabeth Guérin

Annexe 1

Les SITSE (Services industriels de Terre Sainte et Environs)

- 11 communes membres pour l'épuration des eaux usées
- 9 pour l'eau potable
- 9 pour la gestion des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées
- Une équipe composée de 13 personnes, dont 3 dans l'administration

Les SITSE

Epuration - 3 personnes gèrent :

- 1 station d'épuration intercommunale (STEP)
- 8 stations de pompage
- Investissement : 50 millions CHF
- Budget de fonctionnement annuel : 5 millions CHF
- 2'250'000 m³ d'eaux usées traitées par année
- 1 million de kWh d'électricité verte produit par année

Les SITSE

Collecteurs - 2 personnes gèrent :

- 400 kilomètres de réseaux d'eaux claires et d'eaux usées
- Quelques 10'000 regards
- 200 à 250 dossiers de construction par année
- Des centaines de contrôles de chantiers par année
- 16 cours d'eau (24 km) à surveiller
- Budget de fonctionnement : 1.5 millions CHF

Les SITSE

Eau potable – 4 personnes gèrent :

2 stations de pompage au lac, une station de potabilisation et des sources situées sur la commune de La Rippe

- Distribution de 3.5 à 4.2 millions de m³ d'eau par année
- 160 km de réseau de distribution
- L'entretien de 764 bornes hydrantes
- 1000 vannes de sectionnement du réseau et 5120 vannes d'entrée d'immeubles
- 380 détecteurs de fuites
- Budget de fonctionnement annuel : 4'000'000 CHF
- 4'950 abonnés et 6'500 compteurs d'eau

Les SITSE

Défis :

Eau potable

Surconsommation

La moyenne de consommation d'eau par habitant et par jour

En Suisse : **160 litres**

En Terre Sainte : **300 litres**

Les SITSE

Défis :

Eau potable

Sécheresse

Période d'étiage des sources rallongée, 10 % d'eau de sources de moins qu'il y a 10 ans.

Les SITSE

Défis Eau potable

Pollution

- micropolluants (pesticides, médicaments etc.)
- 1,2,4 triazole
- PFAS (« polluants éternels »)
- Mélamine
- Chlorothalonil
- Etc.

Les SITSE

Défis

Epuration

- Vieillissement des installations
- Filtration des micropolluants

Les SITSE

Défis

Collecteurs

- Changement climatique -> pluie intense sur une courte durée -> surcharge des collecteurs -> ruissellement
- Constructions de bassins de rétention
- Améliorer la séparation des réseaux EC/EU
- Etablir un PGEE (Plan Général d'Évacuation des Eaux) à l'échelle régional par bassin versant
- Renaturation des cours d'eau

Annexe 2

association pour l'enfance et la jeunesse de Terre Sainte

Conseil Communal – Founex

09.11.2026

Missions APEJ

- Planifier les besoins en locaux et installations nécessaires à l'enseignement, la restauration et l'exploitation, s'assurer que les communes et ARSCO SA les mettent à disposition et gérer les transports scolaires, conformément à la Loi sur l'enseignement obligatoire du 7 juin 2011 (LEO) ;
- Gestion du réseau d'accueil de jour des enfants de Terre Sainte, en conformité avec la Loi sur l'accueil de jour des enfants du 20 juin 2006 (LAJE) ;
- Gestion de structures d'intérêt public dans d'autres domaines, notamment les loisirs, les sports ou la culture (par exemple bibliothèque, ludothèque, travailleur social de proximité, centre des jeunes et de loisirs, etc.).

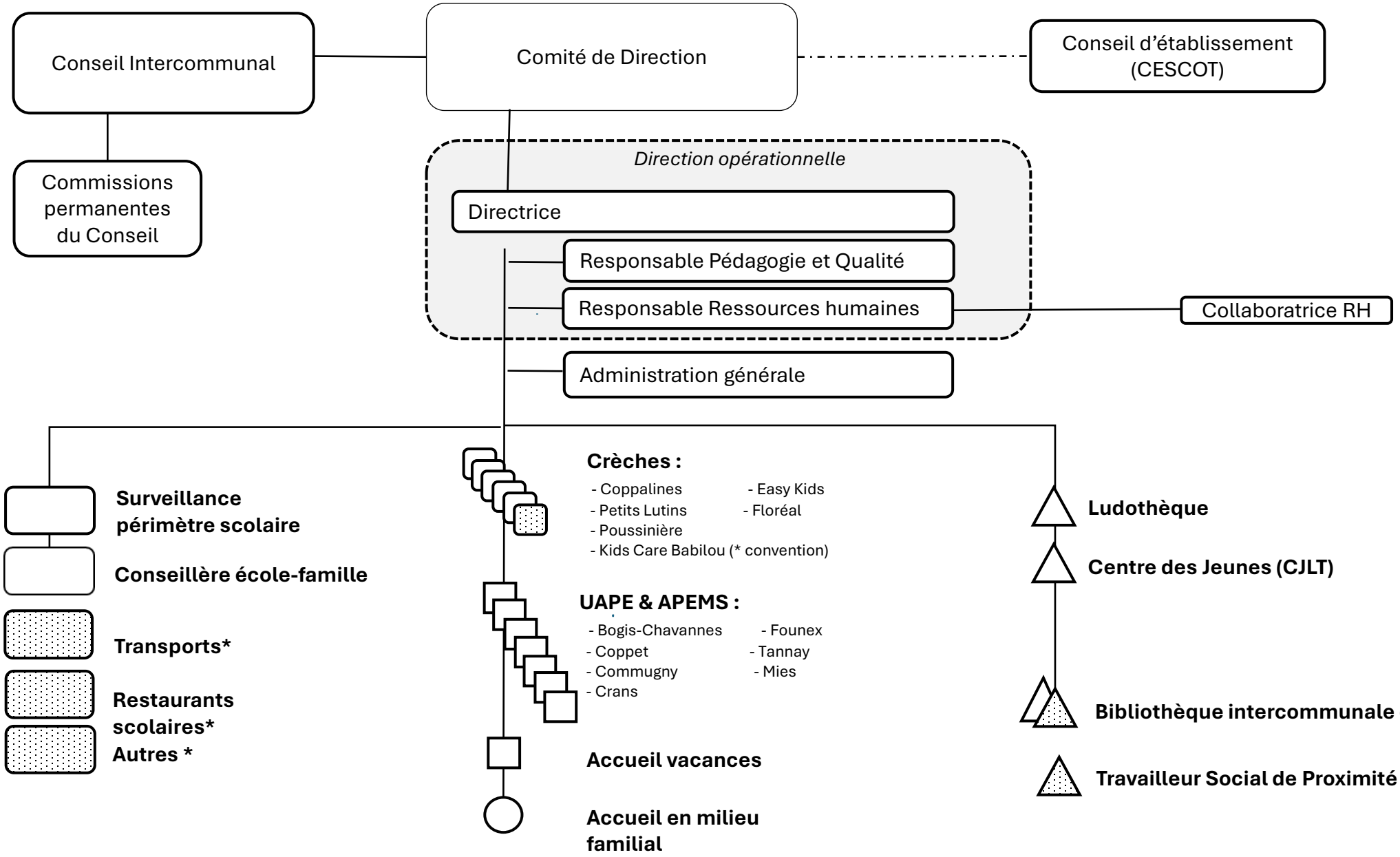

* Mandats de prestations

	Type de structure	Nom de la structure	Capacité	Nom du.de la responsable
Bogis – Chavannes	UAPE 1-6P	Uape de Bogis-Chavannes sur 2 sites : « Monde des enfants » 1-4P & « Satellite » 5-6P	Autorisation à 102, exploitée à 90 pour 26-27 (60+30)	Mélanie KLOPFENSTEIN
Chavannes-des-Bois	Crèche	Les Petits Lutins	Autorisation à 44 places (10 BB, 14 TT et 20 GDS), exploitée à 37 (7 TT pour 26-27)	Grégory SANTA MARIA
Commugny	UAPE 1-6P Centre des jeunes et de Loisirs	UAPE de Commugny, « la Bulle d'Air » « la Baraka »	Autorisation à 96, exploitée à 84 pour 26-27 -	Emilie TADLA Mathieu GRANJON
Coppet	Crèche UAPE 1-8P Bibliothèque Ludothèque Restaurants scolaires	Les Coppalines Uape& APEMS de Coppet sur 3 sites : « Presqu'île» 1-2P,« Croc'midi » 3-4P et « Passerelle » 5-8P n.p. n.p. Necker & Rojalets	Autorisation à 78 places (2x10 BB, 2x14 TT et 30 GDS), exploitée à 64 (1x14 TT pour 26-27) 129 places (24 – 60 – 45) n.p. n.p. Deux services de 150 et 220 repas	Sandra LAGNIER Chantal NOBILITATO Virginie COTTET Sébastien ZBAEREN Jean-François DERISOUD
Crans	Crèche UAPE 1-6P	La Poussinière UAPE de Crans, « le trait d'union »	22 places (5 BB, 7 TT et 10 GDS) Autorisation à 96, exploitée à 84 pour 26-27	Karen BRUSSEEL Milena ESTEVES
Founex	Crèche UAPE 1-6P	Easy Kids sur 2 sites : « Vassaux » & « Canons » UAPE de Founex, « l'Oasis »	44 places (10 BB, 14 TT et 20 GDS) 108 places	Anne CORAL Céline DUFNER
Tannay	Crèche UAPE 1-6P	Floréal Uape de Tannay, « la Tanière »	22 places (5 BB, 7 TT et 10 GDS) Ouverture août 2026 44 places	Valérie LAFON Nathalia ARRUDA
Mies	Crèche privée (collab.) UAPE 1-6P	Kids Care Babilou Agrandie en 2026 UAPE de Mies, « la Grotte aux enfants »	Autorisation à 136, exploitée à 108 pour 26-27	Stéphane NICOLE

	CRECHES **Accueil collectif préscolaire**	**UAPE** **Accueil collectif parascolaire**	**AMF/AFJ** **Accueil en milieu familial pré ou para. (ou Accueil familial de jour)**
Base légale VD	LAJE + RLAJE Directives par type d'accueil https://www.vd.ch/dicirh/scaje		
Public accueilli	0-4 ans, jusqu'à l'entrée à l'école	4-10 ans, enfants scolarisés degrés 1P -6P	0-12 ans, fin de scolarité primaire
Autorité d'autorisation et de surveillance	SCAJE	SCAJE	Le réseau, donc l'APEJ (le SCAJE conseille)
Taux d'encadrement (ratio adulte : enfants)	Nurserie 1:5, Trotteurs 1:7, grands 1:10	1-4P ou 1-6P 1:12 ; 5-6P 1:15	Préscolaire 1:5, parascolaire 1:8 (les enfants de -12 ans de l'AMF comptent)
Surface minimale par enfant	3 m2 (hors surface utilitaire)	2 m2 (hors surface utilitaire)	Selon évaluation du logement
Cadre contractuel APEJ	www.apej.ch/creches	www.apej.ch/uape	www.apej.ch/amf
Amplitude horaire APEJ	7h – 18h30 47 sem./an	7h30 – 18h30 + accueil vacances, 6sem./an, 8h30-18h30	Max. 10h par jour (pour les enfants et pour les AMF)

	Sites & localisation	Public cible	Plus d'infos	Financement / budget
Administration générale APEJ	Chavannes-de-Bogis	Bureau information parents (BIP) et services transversaux	Réseau employeur. 7 collab./6,2 EPT	Charges de CHF 1,1 millions.
Etablissements scolaires	7 écoles villageoises et 2 collèges intercommunaux (Arsco)	1000 élèves 1-8P 600 élèves 9-11S	www.epterresainte.ch www.escoppet.ch	CHF 13,2 millions de budget 2026 dont 96% à charge des Communes
Ludothèque	Rez des Rojalets. Coppet	Public	www.apej.ch/ludotheque	CHF 100'000.- de budget (95% à charge des Communes)
Bibliothèque	Rez des Rojalets, Coppet	Scolaire et public	www.apej.ch/bibliotheque	CHF 170'000.- de budget (95% à charge des Communes)
Centre des jeunes et de Loisirs	La Baraka, Commugny	Enfants de 7P à 11S et + le VE soir	www.apej.ch/cjlt	CHF 330'000.- de budget (92% à charge des Communes)
Transports scolaires	Contrat CarPostal (sous-traitance à Ferrara Transports) et TPN	1-6P : transports internes, déplacements et courses annexes. 7P-11S : Abos TPN	www.apej.ch/transports-scolaires	CHF 1,3 million. Inclus dans les budgets scolaires.
Restaurants scolaires	2 restaurants, Necker & Rojalets Contrat Compass Group	Elèves et enseignants Degrés 7-8P & 9-11S	www.apej.ch/pause-de-midi	Repas subventionnés (3.-) + encadrement de la pause de midi.

Affectation des CHF 35 millions de budget 2026

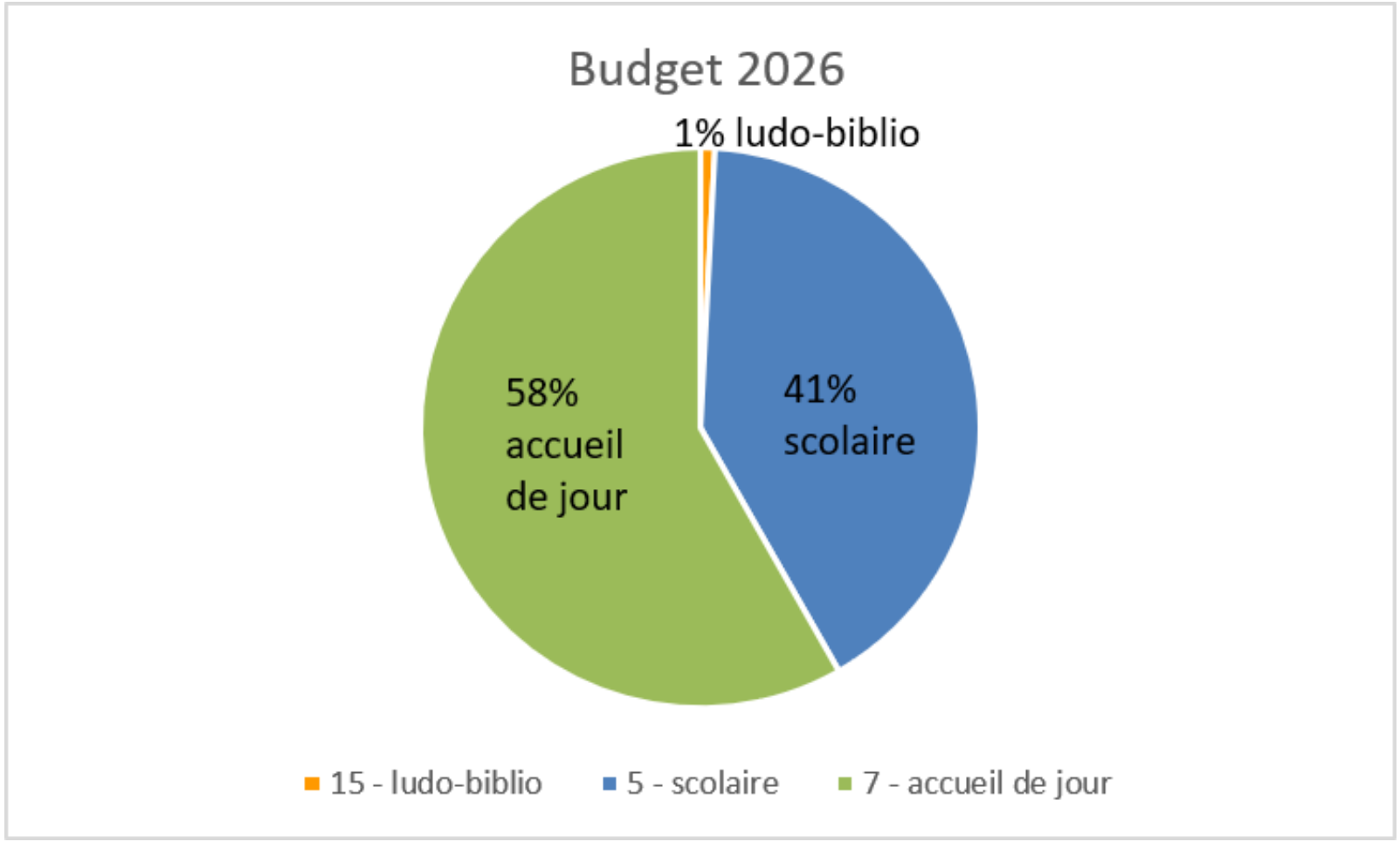

Affectation des CHF 19,2 millions de participation des Communes

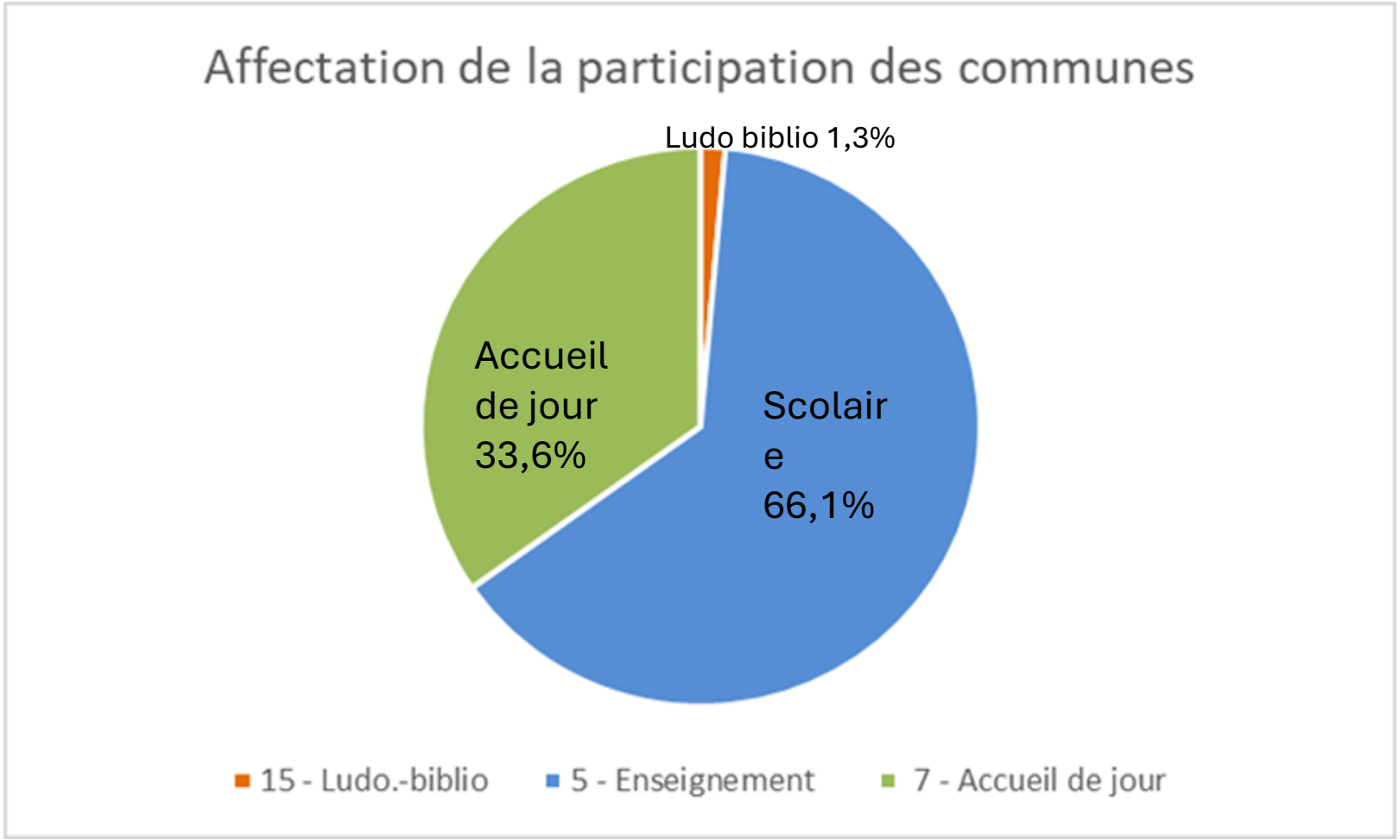

Priorités opérationnelles 2030

Qualité des prestations

- Soutenir un accueil de qualité, adapté à l'âge, à la fréquentation et aux effectifs.
- Rechercher l'efficience et garantir l'équité de traitement.
- Maintenir une approche humaniste et sociale, avec bon sens.
- Accueillir et valoriser la diversité (familiale, culturelle, de genre, d'expériences, etc.).

Développement de l'offre

- Veiller à offrir une cohérence et une continuité de l'accueil, en soignant les transitions.
- Maintenir une complémentarité entre types d'accueil (collectif-AFJ, APEMS-CJLT).
- Assurer une veille pédagogique et oser innover, dans un esprit d'amélioration continue.
- Poursuivre les efforts pour garder un lien et une offre adaptée aux 13-20 ans.

Partenariats locaux

- S'engager de manière active et constructive, dans un esprit de collaboration.
- S'engager pour un climat de confiance et de respect, en maintenant un dialogue franc et ouvert.
- S'inspirer de ce que font les autres Associations et partager de l'information en retour.

Employeur attractif

- Défendre le maintien de bonnes conditions salariales et de travail.
- Veiller à la non-précarisation des collaborateurs (faible taux, sur appel, etc.).
- Soutenir l'accès à la formation certifiante et continue.
- Développer des solutions de mobilité ou des avantages sociaux.

Prévention & santé mentale

- Porter attention au bien-être et à la santé mentale de tou.te.s.
- Mener des actions de promotion de la santé et du mouvement.
- Accompagner la mise en œuvre de la pause de midi sans appareils connectés.
- Poursuivre les cycles de conférences (GCJ).

Adaptation climatique

- Soutenir les activités en plein air, en toutes saisons.
- Accompagner l'évolution des pratiques et routines.
- Accompagner l'adaptation des locaux et espaces, intérieurs et extérieurs.

Ressources

- Garantir une utilisation raisonnable et raisonnée des ressources.
- Défendre une marge de manœuvre opérationnelle et financière pour savoir réagir aux imprévus et situations particulières.
- Entretenir les infrastructures matérielles et immatérielles (logiciels, IT, etc.).

Notre vision : Une entreprise efficiente, sociale et humaine, offrant des prestations de qualité, attentive au bien-être des enfants, des familles et des collaborateurs, tout en étant un partenaire de confiance, en particulier pour les Communes et les Etablissements scolaires.

Principaux enjeux stratégiques et politique 2026-2031



Développement des infrastructures

- Sur la base de rapport MicroGis, évaluer les besoins en nouvelles constructions scolaires. Evaluer où on peut et discuter avec les communes combien on veut construire.
- Sur la base de l'évaluation MicroGis du taux de couverture offert et nécessaire théoriquement, définir le développement en accueil de jour souhaité.



Partenariats locaux

- Poser une gouvernance et une collaboration saine et constructive avec Arsco SA ; signature de la Convention de mise à disposition des bâtiments et routines de collaboration au niveau politique et opérationnel.



Durabilité & adaptation climatique

- Accompagner l'adaptation des locaux face aux fortes chaleurs.
- Soutenir les projets de végétalisation aux environs des écoles et structures.



Ressources

- Suivre l'évolution des finances cantonales et des mesures de subventionnement de la FAJE en particulier.
- Suivre l'impact de la Lacc et l'entrée en vigueur de l'allocation fédérale de garde sur le dispositif vaudois d'accueil de jour.

Commune de Founex
Rte de Châtaigneriaz 2
Case postale 48
1297 Founex

+41 (0)22 960 88 88
administration@founex.ch
www.founex.ch

FOUNEX

ANNEXE 3

Bonsoir,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,
Mesdames et Messieurs de la Municipalité,

Au nom du comité qui a lancé l'initiative pour un nouveau projet de construction sur la zone lacustre, je souhaite m'exprimer quelques instants pour éliminer tout risque de malentendu ou d'interprétation sur notre intention:

- nous ne sommes pas un groupe partisan. La composition de notre comité regroupe d'ailleurs des membres de plusieurs groupes.
- notre démarche est ainsi totalement civique, citoyenne et indépendante de tout intérêt spécifique ou toute orientation politique.
- notre impression, au travers des campagnes récentes et des discussions réalisés, est que la majorité de la population souhaiterait un projet au port, mais la décision prise par ce conseil communal a interrompu la démarche en refusant un projet épuisé.
- notre intention est donc de solliciter la population pour permettre de, si elle l'accepte, donner un second souffle à ce projet tout en tirant les leçons des débats et échanges qui ont eu lieu entre le conseil et la municipalité. A cet effet, nous avons consulté le Service des Droits Politiques du Canton.
- en particulier, nous souhaitons un projet:
    - qui permette une appropriation du port par toutes les générations de la population de Founex,
    - d'assurer une pérennité des installations par une conception modulable et
    - d'avoir une gestion responsable en mutualisant les installations et en considérant l'ensemble du périmètre à disposition de la commune

Ainsi, pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore lu, l'initiative se définit comme suit :

L'initiative demande à la Municipalité de présenter au Conseil Communal un projet de centre lacustre. Le but est de créer un accès de qualité au lac pour chaque habitante et habitant de Founex. Cet espace bâti permettra notamment de :

- Partager les espaces et encourager la collaboration entre les utilisateurs.
- Adapter facilement les lieux grâce à des équipements modulables et multifonctions.
- Offrir des activités de sport et de loisirs adaptées à toutes les générations.
- Répondre équitablement aux besoins des amateurs d'activités nautiques.
- Installer le projet sur la zone du lac et sur le terrain de la Marjolaine ou du Martin-Pêcheur. Pour libérer de l'espace au bord de l'eau, les bureaux administratifs et les archives seraient installés plus loin.
- Garantir une gestion responsable sur le long terme, tant pour le budget que pour l'occupation du sol.

Nous nous tenons évidemment à la disposition de chacune et chacun pour répondre à vos questions.

Nous encourageons celles et ceux qui le souhaitent à s'associer à cette démarche et signer aussi l'initiative. A cet effet, nous avons pris quelques exemplaires ce soir pour l'assemblée.

Nous vous remercions de votre écoute et de l'intérêt que vous pourrez porter à notre démarche.

Bonne soirée.

Pour le Comité d'initiative, Ana Caciopo, Magali Dutruy, Nadine Ranieri, Serge Moser, Patrick Wavre, et Michel Pollak